



Collecte des Déchets suite aux jours fériés des 8 & 10 MAI 2018

VOIR AU VERSO

Collecte des Encombrants

JUIN 2018

COMMUNES	Jours de ramassage
AUDRUICQ	Lundi 11 Juin 2018
GUEMPS	Mercredi 20 Juin 2018
MUNCQ-NIEURLET	Jeudi 14 Juin 2018 – Hors Communal Lundi 18 Juin 2018 - Communal
NORTKERQUE	Mardi 19 Juin 2018
NOUVELLE- EGLISE	Vendredi 15 Juin 2018
OFFEKERQUE	Mercredi 20 Juin 2018
OYE-PLAGE	Jeudi 21 Juin 2018
POLINCOVE	Jeudi 14 Juin 2018
RECQUES SUR HEM	Lundi 18 Juin 2018
RUMINGHEM	Lundi 18 Juin 2018
ST FOLQUIN	Mercredi 13 Juin 2018
ST OMER CAPELLE	Mercredi 13 Juin 2018
STE MARIE KERQUE	Mardi 19 Juin 2018
VIEILLE EGLISE	Vendredi 15 Juin 2018
ZUTKERQUE	Jeudi 14 Juin 2018

☞ **Vous devez impérativement sortir vos encombrants la veille du ramassage. Ils doivent être déposés le long de la voie publique.**

☞ Dans la mesure du possible, il est souhaitable que la ferraille soit séparée des autres encombrants.

DEFINITION DU SERVICE : Les encombrants comprennent tous les objets d'origine domestique, qui auront été déposés en bordure de la voie publique par le riverain et qui n'entrent pas dans les poubelles réservées au ramassage des Ordures Ménagères et des emballages ménagers.

Par exemple :

☞ Les appareils ménagers, le mobilier, les vieux matelas, les pièces de véhicules des particuliers (à l'exclusion des carcasses entières) et en général, tout objet provenant des débarras, de caves ou greniers.

SONT EXCLUS DES ENCOMBRANTS :

☞ Les déchets et matériels en provenance des établissements industriels, artisanaux ou commerciaux, les matériaux en provenance de chantier, de constructions, de démolitions ou de réparations (gravats, béton, plaques de fibro-ciment ...), les déchets végétaux, les ordures ménagères, les emballages ménagers, pneus, les produits toxiques ou dangereux (peintures, décapants, diluants, bonbonnes ou bouteilles de gaz) et tous corps liquides (huiles, graisses etc...)

LES VOLUMES DEPASSANT 2 M3 NE SERONT PAS RAMASSES.

DECHETS LOURDS : Pour les pièces ou objets très lourds (poids supérieur à 100 kg), avant de les sortir, téléphonez préalablement au secrétariat de la CCRA (Tél. : 03.21.00.83.83).

☞ **VOUS POUVEZ EGALEMENT EVACUER VOS ENCOMBRANTS EN DECHETERIES (Volume maximum par mois = 5 m³).** L'accès aux déchèteries réservé aux particuliers est gratuit.